

Exemplarité des rapports de coopération dans le domaine sanitaire

Les délégations des ministères de la Santé en Mauritanie et au Maroc ont tenu lundi à Nouakchott une séance de travail co-présidée par MM. Mohamed Lemine Ould Selmane, ministre de la Santé et des Affaires Sociales et le Dr Cheikh Mohamed Biyedillah ministre marocain de la Santé Publique.

Dans le mot qu'il a prononcé à l'ouverture de cette séance, M. Mohamed Lemine Ould Selmane a souligné l'exemplarité des rapports de coopération existant entre les deux pays dans le domaine sanitaire conformément à la volonté politique des dirigeants des deux pays, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya et Sa Majesté le Roi Mohamed VI.

Le ministre a rappelé, dans ce cadre, l'accord de partenariat signé par les deux ministres en mars dernier qui détermine le cadre global de coopération en matière de santé.

Au sujet de l'actuelle réunion, le ministre a dit que celle-ci constitue une concrétisation de cet accord de partenariat, précisant que certains domaines sont prioritaires, notamment l'éducation pour la santé.

Cette priorité, a-t-il ajouté, s'est manifestée par l'annonce par le Président de la République de la création d'une caisse d'assurance maladie au profit des fonctionnaires, agents de l'Etat et parlementaires. "L'assurance maladie est un domaine au sujet duquel nous comptons nous inspirer de l'expérience marocaine très développée" a-t-il poursuivi.

Parlant des ressources humaines, le ministre a précisé qu'avec la multiplication des structures sanitaires et les efforts de construction et d'extension

des formations sanitaires à l'échelle nationale, la valorisation des ressources humaines est devenue pressante, ajoutant qu'une politique dans ce domaine sera élaborée incessamment. Nos frères marocains, a-t-il précisé participeront à l'exécution de cette politique à travers la formation et la formation continue.

Enfin, le ministre a ajouté que des protocoles de jumelage entre le centre hospitalier national et l'hôpital Cheikh Zayed d'une part et les hôpitaux d'Ibn Rouchd et Ibn Sinna seront discutés au cours de cette réunion.

Pour sa part, le ministre marocain de la Santé Publique a remercié son homologue mauritanien et réaffirmé que la visite de Sa Majesté le Roi Mohamed VI en Mauritanie avait constitué un pas important pour le raffermissement de la coopération entre les deux pays.

Il a ajouté que face à la conjoncture internationale, les deux pays sont condamnés à plus de coordination et de coopération.

Sur le plan épidémiologique, le ministre marocain a précisé que l'évolution de certaines épidémies telles que le sida et la poliomyélite dont les virus circulent entre les pays exige de la part des deux pays davantage de coopération.

Enfin le ministre marocain a exprimé la disponibilité de son pays à apporter le soutien pour le développement sanitaire en Mauritanie et condamné l'attaque menée contre une unité de nos forces armées à Lemgheity.

Notons que les deux ministres avaient eu plus tôt dans la matinée un entretien et discuté des grands axes de la coopération entre les deux départements ministériels.



Rappelons que la délégation sanitaire marocaine s'est rendue lundi après-midi au Centre Hospitalier National (CHN) en compagnie du directeur de la coopération, de la planification et des statistiques au Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

Après avoir visité les différents services de cette structure, la délégation marocaine a tenu une réunion avec le directeur du CHN et son staff, consacrée à l'explication de la mission du CHN, sa capacité d'accueil et ses projets futurs en tant que principale structure hospitalière de référence dans le pays.

La délégation marocaine a, pour l'occasion, exprimé sa satisfaction pour les avancées notables réalisées par le CHN et s'est déclarée prête à établir un partenariat fructueux avec cette formation sanitaire.

La deuxième étape de la visite de la délégation marocaine a été l'Institut National des Spécialités Médicales (INSM) où elle a pris connaissance du fonctionnement de cette structure et de ses besoins en matière de formation.